

Appel à projet



Sensibilisons nos collégiens, citoyens de demain,
aux enjeux de l'eau et de la biodiversité

Classes Eau-Biodiversité Collèges en Côtes d'Armor

Année scolaire 2021-2022

Bilan d'activités

Établissement - Code postal – Classe(s)



1. Calendrier

20 juin 2022 : date limite de dépôt du "**Bilan d'activités**" annexé des productions des élèves ouvrant droit au versement de la subvention.

2. Bilan d'activités 2021-2022

La subvention sera versée après restitution du "Bilan des activités" annexé des productions des élèves. Ces documents ont pour objectif d'évaluer les retours à l'investissement de cet appel à projet tant pour les élèves, les équipes pédagogiques que pour les initiateurs du projet.

Toute forme de production est envisageable pourvu que les participants aient la satisfaction de créer une œuvre collective, témoin de leur nouvelle approche sur l'eau et la biodiversité.

La commission se réserve toutefois le droit d'annuler le versement de la subvention en cas de non respect des engagements.

«Classe Eau-Biodiversité Collèges en Côtes d'Armor»

Bilan d'activités

Année 2021-2022

Date limite de dépôt le 20 juin 2022

Les informations sont à saisir en ligne

1. Titre du projet et/ou modifications éventuelles apportées au projet initial :

2 . Nombre d'élèves, d'enseignants, d'agents, parents... sensibilisés autour de ce projet ?

4. Les animations proposées vous ont elles aidé dans la réalisation de votre projet ?

5. Calendrier adopté : heures/ périodes

Rentrée 2021 -Toussaint (P1)

Toussaint-Noël (P2)

Noël-Hiver- (P3)

Hiver-Pâques (P4)

Pâques-Juin 2022 (P5)

Description du réalisé - Estimation du temps (H) sur la ou les période(s) définies	
Thèmes abordés	
Sortie terrain effectuée : Lieu / objet de la visite	
Rencontres - Échanges : Nom /fonction des personnes et des organismes rencontrés	

6. A quelle(s) réalisation(s) ce projet a-t-il donné lieu ? *décrire brièvement les productions réalisées par les élèves, y joindre des annexes.*

7. Comment avez-vous fait connaître votre projet ?

8. Quels ont été les « temps forts - temps faibles» du projet pour les élèves, pour l'équipe ?

8. Comment ce projet a t-il modifié la vision des élèves sur les problématiques étudiées , y a t-il eu des répercussions au sein de l'établissement?

Qu'est ce qui a concouru à la prise de conscience écologique : les ateliers, les rencontres, les débats, la démarches scientifiques, la création collective, le travail personnel, la charte des engagements, la multiplicité/diversité des actions ou l'approfondissement de l'action ?

BUDGET RÉALISÉ Année scolaire 2021 – 2022
Intervenant Transport Matériel.....

DÉPENSES EN €			RECETTES EN €	
TOTAL			TOTAL	

Informations :

- les dépenses et les recettes doivent être équilibrées,
- le montant des aides publiques ne peut excéder 80 % du montant total du projet,
- l'aide ne peut excéder 400€/classe,
- le transport est pris en charge dans la limite où il représente au plus, 50% du montant global du projet.
- les frais inhérents aux outils numériques du type tablette, dictaphone... ne sont pas subventionnés,
- le montant de l'aide sera modifié au prorata des dépenses réellement engagées si le montant réalisé est inférieur au montant initialement prévu.

10. Commentaire - supplément d'information :

A , le

Nom

Responsable du projet

Principal(e) du collège

Gestionnaire du collège

Adresse électronique

Responsable du projet

Principal(e) du collège

Gestionnaire du collège

CORRESPONDANTS «Classe Eau-Biodiversité Collèges en Côtes d'Armor»

Au Département :

Mme Annick BOUÉDO Direction du Patrimoine Service Politique de l'Eau Tel. 02 96 62 46 64 Annick.bouedo@cotesdarmor.fr	Mme Muriel FAGOT Direction du Patrimoine Service Patrimoine Naturel Tél : 02.96.62.46.43 Muriel.fagot@cotesdarmor.fr	Mme Marie-Charlotte MORICEAU Direction de la Citoyenneté Cheffe de service Éducation Tel. 02.96.62.46.65 Marie-Charlotte.MORICEAU@cotesdarmor.fr
--	--	--

A l'Éducation nationale

Guillaume LE CAM Professeur de SVT Conseiller relais à l'Éducation au Développement Durable 22 Guillaume.Le-Cam1@ac-rennes.fr
--

L'EAU EST ESSENTIELLE POUR TOUS LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

1 PAUVRETE
L'accès à l'eau potable et l'assainissement est un prérequis fondamental pour tous.

2 FAIM
L'eau est essentielle pour l'agriculture, et permet à l'agriculture locale de prospérer.

3 BONNE SAUTE
L'accès à une eau saine et à l'assainissement réduit l'impact de la pollution et évite les maladies.

4 EDUCATION DE QUALITE
L'eau potable est essentielle au bien-être et à l'éducation. L'accès à l'eau potable est un prérequis pour l'apprentissage.

5 EGALITE DES SEXES
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est un prérequis pour l'égalité des sexes.

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
Assainissement, eau propre et assainissement. C'est l'eau propre et l'assainissement qui nous permettent d'atteindre l'objectif 6.

7 ENERGIE PROPRE
L'eau est essentielle pour la production d'énergie propre et renouvelable.

8 EMPLOI DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
L'eau est essentielle pour la croissance économique et l'emploi décent.

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
L'eau est essentielle pour l'industrie et l'innovation.

10 INÉGALITÉ
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est un prérequis pour réduire les inégalités.

11 VILLES DURABLES ET COMMUNES
L'eau est essentielle pour les villes durables et les communes.

12 CONSOMMATION RESPONSABLE
L'eau est essentielle pour la consommation responsable.

13 CLIMAT, MER ET VIE AQUATIQUE
L'eau est essentielle pour le climat, la mer et la vie aquatique.

14 VIE AQUATIQUE
L'eau est essentielle pour la vie aquatique.

15 TERRESTRE
L'eau est essentielle pour la terre et la vie terrestre.

16 PAIX, JUSTICE ET FORTE DROIT DU DROIT
L'eau est essentielle pour la paix, la justice et le droit.

17 PARTENARIAT POUR LES OBJECTIFS
L'eau est essentielle pour le partenariat pour les objectifs.